

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 mai 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 29 avril 2017

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS FADY TRONCY

Mmes GAY COTTINET PERRELLE BARBOT

LEROUX

M DAVID

EXCUSES M GUTTY ayant donné procuration à Mme GAY

M GAY

Le compte rendu du conseil municipal du mois d'avril 2017 est approuvé à l'unanimité avec la modification du montant de la subvention accordée à l'association j'entraide pour un toit à savoir 200 € au lieu de 100 €.

A - Les délibérations suivantes ont été prises

1 – APPROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS : TEMPS D'ACTIVITES PERI-SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Mme GAY présente aux membres du Conseil Municipal les différents règlements.

Ces règlements sont approuvés à l'UNANIMITE

2 - TARIFS : TEMPS D'ACTIVITES PERI-SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Mme GAY présente aux membres du conseil Municipal les différents tarifs à savoir

TEMPS D'ACTIVITES PERI-SCOLAIRES : participation annuelle de 45 € par famille

RESTAURANT SCOLAIRE : participation annuelle de 15 € par famille - prix du repas 4.40 €

GARDERIE PERI-SCOLAIRE : participation annuelle de 15 € par famille prix de 2.40 € de l'heure.

Le tarif du TEMPS D'ACTIVITES PERI-SCOLAIRE Est approuvé par 1 voix contre et 9 voix pour

Les tarifs du RESTAURANT SCOLAIRE et de la GARDERIE PERI-SCOLAIRE sont approuvés à l'UNANIMITE

3 – CHEQUE LOISIRS BAGNOLAIS

Les membres du Conseil Municipal à l'UNANIMITE décident de l'octroi d'un CHEQUE LOISIRS BAGNOLAIS par enfant âgé de 4 à 18 ans, pour une activité sportive ou culturelle pratiquée dans le territoire de la communauté de communes beaujolais – pierres dorées

Ces chèques loisirs sont attribués pendant la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2017.

B – COMMISSION BATIMENTS

Monsieur FADY fait part des informations suivantes :

COUR DE L'ECOLE : le problème du sol glissant n'a pas été résolu suite à l'intervention de l'entreprise DESBROSSE courant AVRIL

LOCAL DES ASSOCIATIONS : Le permis de construire a été accordé

REUNION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LES APPELS A PROJETS

La commune déposera auprès du département de nouveaux projets pour le 21 juillet 2017 au plus tard. Ces projets Sont distincts de ceux inscrits au contrat triennal.

FIBRE OPTIQUE

Le dossier pourra évoluer, après la mise en place de la numérotation des rues.

ETS BODET des travaux paraissent nécessaires pour le bon fonctionnement de l'horloge installé en mairie. Un devis sera établi par les ETS BODET, effectuant la maintenance.

C– COMMISSION SCOLAIRE et SOCIALE

Mme GAY présente le planning de l'envoi et de la réception des dossiers pour l'inscription des enfants aux services (TAP – RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE) les dossiers seront distribués le 31 mai et seront à rendre le 19 juin au plus tard

D – COMMISSION COMMUNICATION

Monsieur TRONCY présente le projet de manifestation dans le cadre de ROSE NUITS D'ETE, qui aura lieu le 08 juillet 2017 en collaboration avec Moiré et Frontenas. Toutes les bonnes volontés sont les biens venus

TALENTS BAGNOLAIS : des 22 et 23 avril 2017 20 exposants étaient présents, 160 visiteurs.

CEREMONIES DU 08 MAI à MOIRE : bonne participation des bagnolais

FETES DU 13 JUILLET organisée par l'inter sociétés aura lieu ainsi que le feu d'artifice

FESTIVAL DES AQUARELLISTES : maintien du soutien de la municipalité et plus particulièrement pour le prix décerné au cours du festival « PRIX DE LA MUNICIPALITE »

E – QUESTIONS DIVERSES

M le Maire présente un mail reçu en mairie nous informant de l'installation de deux médecins généralistes à CHATILLON D AZERGUES
Prochain Conseil Municipal le 20 juillet 2017 à 20 H 30